L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 20 FEVRIER 1870. 43me Année—Vol. XLIII.

DROUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 20 FEVRIER.
VENTE L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.
Pour détails, voir aux annonces.
Par Jas. F., continuation de la vente de 50 ponies, mules, etc., au Rising Sun, rue Bienville, entre Louis, entre Dauphine et Burgundy.
Par J. Q. Adams, à 11 heures, 4 belles maisons, rue Dauphine, entre Ursulines et Barracks.
Par Pedesclaux & Bro., au No 66 de la rue de Chartres, 4 meubles, chaussures, chapeaux et vêtements de plusieurs.
Par Cuny, au coin des rues Magazine et Delachaise.
Par Bertel, Martin & Co., au No 26 de la rue de Chartres, marchandises sèches, et lingerie, le tout en masse à l'inventaire de la rue Julia.
Par Landern & Bro., au No 16 de la rue de Chartres, 4 tes, soulliers et bottes.
Par Hagedorn, à 3 heures, sur la Levée, face à la rue Hunter, 70 barils de sucre.
Agen vos conserves et chocolate chez M. Joost Turpin, 93 Vieille-Levée.
Vente-Encheres.—Voici les prix que M. J. Delaup, encanteur, a obtenus hier pour des actions de la Banque et Chartres :
Actions du capital social de la Banque de Louisiane, 4 à 5 p. 100.
Actions du capital social de la Banque des Planteurs et Traders, 4 à 5 p. 100.
Ventes.—M. J. Delaup, 52, encanteur, vendra demain à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, Chartres, No 52, un bel assortiment de meubles et à la même heure, au vente de meubles, et aussi un lot d'ouvrages de bronze, etc.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Dimanche :

OPÉRA.—Les Mousquetaires de la Reine, 1er acte, 2e acte et l'Opéra de Pachia.

VARIÉTÉS.—Deuxième semaine des Trois Fox et Kiralfy.

CIRQUE.—Little Nell et The Marchioness.

CONCERT CRÉMIEUX.—Nos 50 et 52 Rue Chartres, près avant l'Hôtel.

De l'Esprit Public.

Dans une république basée sur le suffrage universel, il faut pour que le gouvernement représente réellement les sentiments et les intérêts de la nation que l'esprit public soit toujours tenu en éveil. Or, sauf dans des circonstances exceptionnelles comme le résultat d'une guerre étrangère qui excite la fibre nationale, l'esprit public tend à s'assoupir. Il faut alors un mouvement maintenu en faveur par les hommes individuellement, c'est, en effet, à des opinions que sont due les luttes politiques des partis qui divisent l'opinion publique. Faut-il continuer ces luttes nécessairement non, elles servent de sujet à la vie publique. Sans lutte, les partis tiraient pas de chaud pour les grandes questions de principes et intérêts ne seraient pas suffisamment éclairés. La société végéterait comme en pleine sans âme.

Comme à la loi commune qui régit les corps, la république américaine est appelée à passer par des phases bien différentes. Tout en ce moment, en proie à une crise pénible de transition. Elle a surpassé d'inertie, ses luttes grandes et entre deux grands partis qui ont en leur tête les plus nobles champions. Cette inertie élevée et respectable qui faisait honneur aux chefs des wigs et démocrates dans les combats qui se livraient pour le triomphe de leurs principes, deux partis qui avaient les plus constitutionnels, les maximes ouvertes, les bien publics et n'avaient en fait sincérité que de grandeur dans les discours et ces géants qui s'appelaient Calhoun, Clay, Webster et Benton ont enthousiasme passionné témoignent à populations dans les démonstrations qui eurent dominant dans les campagnes présidentielles! C'est dans cette période de souvenirs ne sont pas encore effacés que la nation américaine a réellement de la vie politique. C'est l'âge d'or de la république.

Depuis les choses ont changé d'aspect. Il est mettre du terrain pour la nation du pays ne le fait pas. Le démon a pas tardé à se corrompre puis se diviser et sa rupture a amené le triomphe d'un parti qui fois plus coupable, auquel nous avons dû une guerre de deux, des ruines irréparables, et qui a pu être pis encore, une démoralisation profonde et la porte presque ouverte de l'esprit public.

Si les nobles ambitions qui se sont de nobles aux chefs des partis se voyaient plus maintenant qu'un prétexte et la corruption. Les moeurs ont complètement certaines formules, mais ce qui manque quelle sens vides de la réforme d'avoir confiance. L'apathie et l'indifférence qui remplace l'intérêt et la passion que les masses témoignaient pour questions politiques. Du temps en un vent pourtant n'était qu'activité. Il reveil, pas tout retombe dans une obscurité.

Il surtout dans le Sud que perd son abattement de l'esprit public. Les conquêtes du regime radical n'ont pas pu pour de produire une réaction stable. Il souffre mais en silence, on proteste indolement, on critique mais laisse faire, laisse manquer pour passer des mains à l'action. Chacun lit avec plaisir les journaux qui dénoncent les excès les plus, mais c'est là qu'se prendre, pas l'initiative, c'est qu'ils font une chose pour aller en avant, effrayés de leur isolement, se replient promptement et rentrent dans les rangs de la masse qui les inerte.

Cette combination de l'esprit public tient à diverses causes, mais parmi ces causes il en est une que nous tenons à signaler. Il y a des partis qui ont ambition, rapport des places qui font leur existence, les politiciens de bas étage, l'amour du bien public qui pousse quelquefois vu avant des moyens modestes mais bien dépourvus, ne peut pas pour donner cette énergie et ardeur à la lutte qui se rengagent avec les ambitieux et qui sont des qualités inconnues pour redonner et entraîner les masses. Cette ambition élève et honore de jouer un grand rôle dans son pays, faire triompher une idée ou un intérêt peut mettre que si les circonstances en sont favorables à son développement.

Il n'est pas le cas actuellement où les nations du Congrès sont formées par nombreux hommes politiques du Sud, ayant encore cri vers aux nouveaux qui peuvent surgir. Priez donc pour les populations du Sud rejetées jusqu'au jour radical, et toutes les fois qu'elles pour obtenir d'elles une résistance à ne sont pas purement passive, mais en leur donner du dévoue des résultats complets. Les meilleurs citoyens prendre grande d'abandonner le sort de leurs intérêts particuliers pour se livrer à des vues des intérêts généraux — trés conséquences de la défaite de la ruine, des humiliations qui ont eu les fruits de la guerre, puisque l'égoïsme est devenu plus fort que le patriotisme.

La presse essaie de lutter contre cet affaissement moral d'une population qui ne se relève pas. Quelques-uns, cependant, donnent de preuves de vitalité et d'énergie mais ses efforts n'aboutissent qu'à provoquer quelques manifestations partielles d'ensemble et des mouvements qui avortent faute d'ensemble et de persévérance.

Que faudrait-il donc pour ranimer la flamme langueusement de l'esprit public? Une circonstance favorable fasse surgir des hommes quelques uns de ces individus qui présentent qui ont le don de soulever les populations en leur faisant partager leur passion politique. Il faut au pays des chefs politiques pour relever, avec son drapeau flottant, un peuple découragé et pour le conduire à la conquête d'un avenir qui peut, certes, redevenir aussi brillant qu'il l'a été dans le passé. Il a la au beau rôle à jouer pour les âmes ardentes pour les intelligences d'élite de la jeune génération.

MARCHÉ DES MARCHÉ.—Nous recommandons aux dames et au public en général l'annonce que M. J. Wolerstein publie aujourd'hui dans les colonnes de l'Abeille. M. J. Wolerstein est le successeur de la maison Z. Epstein & Co qui a cessé son complacement et tout son vaste stock, rue du Canal, 172, entre les rues Bienville et Dryades. L'annonce que nous signalons donne des prix fabuleusement réduits et l'on cherchera vainement ailleurs des marchandises à meilleur marché. Le stock offert aussi en vente est des plus riches et des mieux assortis, et les acheteurs sont sûrs d'y trouver soit un gros soit en détail, tout ce qui pourra leur faire besoin.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le spectacle de ce soir commencera par les Mousquetaires de la Reine, opéra-comique en 3 actes, d'Halévy, avec le Pas des Alsacien, dansé au second acte par Mmes Billon et Keill, et il sera terminé par l'Ours et le Pacha, vaudeville en un acte.

Lundi, on donnera la première reprise des Dragons de Villars, opéra-comique en 3 actes, de Maillart, qui sera chanté par Mmes Dupuy et Dumestre, MM. Kotten, Thery et Benedict.

Jeudi, on donnera pour le bénéfice de M. Calabrési, la première reprise de Roméo et Juliette, opéra en 5 actes, de Gounod, dans lequel M. Michot chantera le rôle de Roméo qu'il a créé à Paris. Ce sera une véritable solennité musicale.

Nous donnerons une idée du travail qu'a accompli notre habile directeur depuis le commencement de la saison quand nous dirons que l'oeuvre de Gounod sera le vingt-neuvième ouvrage lyrique représenté cet hiver à l'Opéra. Avec les matinées du samedi, on en est arrivé à donner six représentations lyriques par semaine. Le public ne se doute pas de la somme de travail et d'efforts qu'exige un pareil nombre de représentations avec un répertoire aussi varié, pour arriver à une exécution convenable des ouvrages grands ou petits.

M. Calabrési a certes des droits aux sympathies des habitués de l'Opéra pour le zèle et l'énergie dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa tâche. Une grande part lui revient dans le succès qu'ont obtenu le Prophète, Faust, le Trouvère, les Huguenots et nombre d'autres belles œuvres bien montées et rendues avec ensemble. Nous nous bornons de rappeler quelques années d'exploitation difficile. M. Calabrési, par bonnête honnêteté, sa situation vis-à-vis de ses artistes, a contracté des obligations très lourdes. La position de la représentation a son bénéfice, sera explosive, comme l'ont été déjà toutes ses soumises personnelles à la faveur des obligations. C'est une raison de plus pour nous de donner que son bénéfice soit aussi fructueux que possible, car rien ne nous paraît plus digne d'intérêt qu'un honnête homme qui lutte dignement et consciencieusement pour s'acquitter avec le plus de soin travail de son talent des dettes que les circonstances ont mises en charge. C'est dans bien confiance que nous invitons tous les habitués de l'Opéra à concourir par leur présence à la représentation de jeudi prochain.

Les déclamations de Rochefort.

Dans la Marseillaise d'hier dimanche, M. Henri Rochefort nous apprend que le cherchés ainsi de la Chambre, que l'on mes une sans effort, et qui accepte comme parole sacrée les balivernes les plus extraordinaires :

"Entre, nous dit-il, à Sainte-Pélagie, le ministère, je m'en fais apporter des journaux, je prépare une autre certaine conférence à revoir, et je lis les actes privés politiques qui m'y sont parvenus. Ma conférence sera pour demain. Mais, ce soir, je vous dirai, en quelques mots, ce qui m'a frappé dans ces documents.

Et cependant, il se trouve en nombre des invitations, en lettres majuscules, cet ordre précis et indiscutable : *Nous en usurpe !*

Alors, quand on n'est ni sénateur, ni député, ni diplomate, ni magistrat, ni militaire, ni garde-national, ni même garde-meuble, on se sent pris d'un frisson de terreur.

Endosser l'uniforme—les récentes alliables disent : la livrée !—ajouter les ornements qui sont des désagréments à l'habit noir déjà si désagréable, jouer le rôle de figurant dans cet immense spectacle courtisanesque, quand on n'y est pas rompu, cela effraye.

Mais la consigne est là. La consigne est de porter un uniforme. On l'exécute.

C'est-à-dire qu'on lome fort cher un costume plus ou moins fripé—plutôt *plus* qu'*moins*—et dont les dorures plus ou moins ternissent—plutôt *moins* que *plus*.

L'habit est trop étroit aux manches et trop large aux entournures; l'épée, particulièrement sonnante, décrit, pendant toute la soirée, autour des jambes, des courbes saugrenues; le chapeau à claque est usé au bord, le gilet est d'une coupe démodée; mais la consigne est là. La consigne est de porter un uniforme.

Je ne suis pas ennemi des dorures. Je voudrais voir le costume masculin revenir à la soie, au velours, aux rubans, aux dentelles et autres afféteries du temps jadis. Mais pour tout de bon alors. C'est l'exécution faite pour les bals de la cour que je trouve mauvaise. C'est l'exception seule qui a ses inconvénients.

Et je n'en veux pour exemple que Fabrice de M. Emile Ollivier au premier bal des Tuileries.

Tout le monde se demandait mercredi soir :

—Où donc est Ollivier ?

—Pourquoi Ollivier n'est-il point là ?

—Qu'a-t-il ?

—Que s'est-il passé ?

On se livrait aux commentaires les plus variés. Je suis étonné de ce qu'il n'y ait pas de hausse ou de baisse de Bourse.

Eh bien, le chef du cabinet n'a pas assisté au bal pour une raison d'une simplicité déplorable :

Son uniforme n'était pas prêt !

Est-ce un uniforme de ministre ou un uniforme de député que M. Ollivier a voulu donner M. Emile Ollivier ? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que son tailleur lui a manqué de parole et que M. le ministre a dû rester chez lui.

Or, alors que le chef du cabinet n'osait pas donner à la France le spectacle d'un ministre sans uniforme dans un endroit où la consigne était d'en porter, un Anglais, les Anglais sont toutes les audaces—pénétrant dans le Palais-Bourbon, a pu, sans aucun doute, mais le coupir échoué, les gris de M. Hirch ayant pelé promptement la garde.

PAITS DIVERS.

—Tout ce qu'il faut écrire :

Mr Dupont des Loges vient de faire présent à l'Institut d'une plume d'or destinée à parapher les actes du décès. En faisant pour un ressort, le public a trouvé dans la plume un billet de mille francs.

Si quelqu'un trouve le jasper et l'encre, c'est certainement M. Dupont.

Un prévoyant couple s'unira pour les sauvegarder qui vient en cadeau des plumes ou crayons d'or aux gens de lettres.

—Un député conservateur et malin racontait à ses collègues un amusant épisode des dernières réceptions ministérielles :

Cétait chez M. le comte Napoléon Daru, l'illustre inventeur d'une vive retentissante.

—Allons bon, encore un poulet au fond de ma botte !

Mais passons sur ces aventures, plus ou moins après tout, qu'on ne pourrait le compter ils sont si beaux ces cent-gardes ! Et la femme est si faible !

Il sagit, avant tout, de réhabiliter les cent-gardes, beaucoup moins coûteux que les cuirassiers et qui ne se conviennent, et qu'ils ne sont point malades.

Sans remonter jusqu'à la *lanterne*, depuis un mois, on n'en peut pas voir les parties ouvertes que l'autre promotrice, 10 dimanches après le crime, chez le pharmacien d'Ulrich de Fouvielle.

La distribution de M. Le Verrier, l'astronome du directeur de l'Observatoire, vaut de Paris autant dire à des causes politiques.

Ce de savant pas, le Verrier, entre ministres du directeur de l'Observatoire, n'a entre celle du ministre de l'instruction publique, que les qualités astronomes dont il a le parfait accident depuis leur démission.

Les démissionnaires qui depuis longtemps ont position entre le directeur de l'Observatoire et le ministre des affaires attaches à l'astronomie ne seraient arrivés à un accord très simple solution définitive qu'en prenant plus vite certaines part et clauses les arrangements les plus contraires sont échangées. Dans cette partie d'astronomie de l'autre, une situation ministérielle faite par suite de guerres ministérielles dont la responsabilité remonterait à M. Duruy, et qui aurait eu pour résultat l'abrogation du [illegible] en rendant les rapports hiérarchiques de plus en plus difficiles et 16 décorations [illegible] des finances de l'Observatoire. Ainsi après-tout, une somme de 18,000 francs suffirait et abréviait distraite des [illegible] du matériel pour augmenter celles du personnel, cela au détriment de la [illegible] des grandes collections dont, par suite, l'impression se trouverait plus [illegible].

Nous pourrions multiplier les exemples [illegible].

N'est-il pas évident, pour tout homme de bonne foi, que le peuple de Paris [illegible] ne peut pas [illegible] de [illegible] et de chaude [illegible] de démolissent et disparaissent avec [illegible] ?

Il est pire d'une heure. A deux heures tout sera manqué.

Et savez-vous ce qu'on mange, savez-vous ce qu'on boit aux grands bals des Tuileries ?

La petite énumération suivante va vous l'apprendre :

Il se consomme, à chaque bal des Tuileries :

900 bouteilles de champagne, 400 bouteilles de bordeaux, 50 bouteilles de madère, 1,200 litres de sirops, 200 litres de café glacé, 280 litres de chocolat chaud, 3,000 glaces, 1,200 litres de punch, 300 litres de thé, 3,600 gâteaux, 100 grosses pièces de pâtisserie, 600 kilogrammes de viandes, 300 gros pâtés de foie gras, 200 jambons, 50 faisans, 100 perdreaux, 12 gros jambons, 300 mauviettes, 24 entrées de poisson, 12 grosses galantines, 24 salades de légumes à l'impériale, 10 buissons de truffes, 80 filets de bœuf, 3000 petits pains !

Tout cela en une heure, ou à peu près.

C'est ce qui explique comment, une fois, le lendemain d'une fête de ce genre, on a trouvé un rateliers dans le salon de Diane.

Le ratelier n'a jamais été réclamé.

La fête finit vers trois heures. La cour des Tuileries est pleine de voitures. Du côté de la grille longeant la place du Carrousel de grand feux sont allumés autour desquels les cochers se accoutent.

Cette est supplément de prétexte qui a bien en ralenti.

Du pittoresque ! Ce mot résume les impressions que Frondron a rapportées de la cour. Mais ce n'est là qu'un début. Et de ce début à l'influence la plus mirobolante, il n'y a pas-être pas loin.

S'il y a passé les lecteurs du *Gaulois* quelque un qui veille d'un barreau de fauteuil....

FROUFROU.

Les Premières.

PREMIER BAL DE LA COUR.

" Par ordre de l'Empereur, le grand chamberlain a l'honneur de prévenir M... " qu'il est invité à passer la soirée au Palais des Tuileries, le mercredi, 26 janvier, " à neuf heures."

DUC DE BASSANO.

En uniforme.

Tout le monde n'a pas une culotte courte dans sa garde-robe.

La preuve, c'est que M. Darimon n'est devenu célèbre et légendaire que pour en avoir eu une.

Et cependant, il se trouve en nombre des invitations en lettres majuscules, cet ordre précis et indiscutable : *Nous en usurpe !*

Alors, quand on n'est ni sénateur, ni député, ni diplomate, ni magistrat, ni militaire, ni garde-national, ni même garde-meuble, on se sent pris d'un frisson de terreur.

Endosser l'uniforme—les récentes alliables disent : la livrée !—ajouter les ornements qui sont des désagréments à l'habit noir déjà si désagréable, jouer le rôle de figurant dans cet immense spectacle courtisanesque, quand on n'y est pas rompu, cela effraye.

Mais la consigne est là. La consigne est de porter un uniforme. On l'exécute.

C'est-à-dire qu'on loue fort cher un costume plus ou moins fripé—plutôt *plus* qu'*moins*—et dont les dorures plus ou moins ternissent—plutôt *moins* que *plus*.

L'habit est trop étroit aux manches et trop large aux entournures; l'épée, particulièrement sonnante, décrit, pendant toute la soirée, autour des jambes, des courbes saugrenues; le chapeau à claque est usé au bord, le gilet est d'une coupe démodée; mais la consigne est là. La consigne est de porter un uniforme.

Je ne suis pas ennemi des dorures. Je voudrais voir le costume masculin revenir à la soie, au velours, aux rubans, aux dentelles et autres afféteries du temps jadis. Mais pour tout de bon alors. C'est l'exécution faite pour les bals de la cour que je trouve mauvaise. C'est l'exception seule qui a ses inconvénients.

Et je n'en veux pour exemple que Fabrice de M. Emile Ollivier au premier bal des Tuileries.

Tout le monde se demandait mercredi soir :

—Où donc est Ollivier ?

—Pourquoi Ollivier n'est-il point là ?

—Qu'a-t-il ?

—Que s'est-il passé ?

On se livrait aux commentaires les plus variés. Je suis étonné de ce qu'il n'y ait pas de hausse ou de baisse à la Bourse.

Eh bien, le chef du cabinet n'a pas assisté au bal pour une raison d'une simplicité déplorable :

Son uniforme n'était pas prêt !

Est-ce un uniforme de ministre ou un uniforme de député que M. Ollivier a voulu donner M. Emile Ollivier ? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est que son tailleur lui a manqué de parole et que M. le ministre a dû rester chez lui.

Or, alors que le chef du cabinet n'osait pas donner à la France le spectacle d'un ministre sans uniforme dans un endroit où la consigne était d'en porter, un Anglais, les Anglais sont toutes les audaces—pénétrant dans le Palais-Bourbon, a pu, sans aucun doute, mais le coupir échoué, les gris de M. Hirch ayant pelé promptement la garde.

FOUP DE POIGNARD.—Les coups de poignard ou de pistolet sont devenus une fièvre et cette manie gagne tout le monde, même les enfants. Vendredi soir, dans une querelle survenue entre deux jeunes garçons, Peter Lee et Alfred Summers, ce dernier a reçu un coup de poignard à l'épaule. Il a été transporté chez lui et son assaillant a été arrêté.

ARRESTATIONS DE HAUTE MAIN.—Un jeune garçon de couleur qui était [illegible] chez Antonio Matino pour y commettre un vol, avait été arrêté, mais l'officier Soublet survient et il arrête Matino au coin des rues St Pierre et Claiborne où il réside. Y. Penner étant allé à la station Trémé pour obtenir une copie de l'accusation contre Matinosest rudoyé par l'officier de police qui le met à la porte. Subséquemment, le jeune de Matino, qui était venu à la station pour avoir des renseignements, est arrêté avec Ignacio Penner. L'affaire avant été examinée au juge Gastinel, Penner trouve accusé d'emprisonnement illégal et les accusations portées par lui sont mises hors de cour.

VOL.—Vendredi, à une heure du matin, un vol de montre d'or, d'argenterie et de greenbacks a été exécuté chez M. Anson Shay, No 311 rue Liberté. Le voleur est entré en dialoguant la serrure de la porte de façade ; il a pu ne faire que par quelqu'un qui connaissait bien les lieux.

AUTRE VOL.—Vendredi, à 4 heures après-midi, un nègre est entré chez Clayton, un marchand, place de la rue Washington, et a emporté une belle pendule française estimée $100 et quantité d'argent. Il s'enfuyait [illegible] un nègre mais elle ne peut donner un signalement utile pour la recherche du voleur.

FEU.—Samedi matin vers 7 heures, le feu a pris chez Mme Cassan, au No 16 de la rue de l'ancienne Romain ; mais il a été éteint assez vite pour prévenir tout [illegible] considérable.

Le jeune Abell, en s'adressant aux jurés, leur dit que le gouverneur Warmoth avait été dans l'impossibilité de quitter ses rapports avec le Bureau Chambres de la Législature, mais que sans aucun doute, il pourrait devant eux à leur prochaine réunion.

COUP DE POIGNARD.—Les coups de poignard ou de pistolet sont devenus une fièvre et cette manie gagne tout le monde, même les enfants. Vendredi soir, dans une querelle survenue entre deux jeunes garçons, Peter Lee et Alfred Summers, ce dernier a reçu un coup de poignard à l'épaule. Il a été transporté chez lui et son assaillant a été arrêté.

ARRESTATIONS DE HAUTE MAIN.—Un jeune garçon de couleur qui était [illegible] chez Antonio Matino pour y commettre un vol, avait été arrêté, mais l'officier Soublet survient et il arrête Matino au coin des rues St Pierre et Claiborne où il réside. Y. Penner étant allé à la station Trémé pour obtenir une copie de l'accusation contre Matinosest rudoyé par l'officier de police qui le met à la porte. Subséquemment, le jeune de Matino, qui était venu à la station pour avoir des renseignements, est arrêté avec Ignacio Penner. L'affaire avant été examinée au juge Gastinel, Penner trouve accusé d'emprisonnement illégal et les accusations portées par lui sont mises hors de cour.

VOL.—Vendredi, à une heure du matin, un vol de montre d'or, d'argenterie et de greenbacks a été exécuté chez M. Anson Shay, No 311 rue Liberté. Le voleur est entré en dialoguant la serrure de la porte de façade ; il a pu ne faire que par quelqu'un qui connaissait bien les lieux.

AUTRE VOL.—Vendredi, à 4 heures après-midi, un nègre est entré chez Clayton, un marchand, place de la rue Washington, et a emporté une belle pendule française estimée $100 et quantité d'argent. Il s'enfuyait [illegible] un nègre mais elle ne peut donner un signalement utile pour la recherche du voleur.

FEU.—Samedi matin vers 7 heures, le feu a pris chez Mme Cassan, au No 16 de la rue de l'ancienne Romain ; mais il a été éteint assez vite pour prévenir tout [illegible] considérable.

Le jeune Abell, en s'adressant aux jurés, leur dit que le gouverneur Warmoth avait été dans l'impossibilité de quitter ses rapports avec le Bureau Chambres de la Législature, mais que sans aucun doute, il pourrait devant eux à leur prochaine réunion.

CHRONIQUE LOCALE.

PRIX DU PAIN.—Le maire Conway a publié le prix du pain pour la semaine commençant lundi, 21 du courant, en se fondant sur le prix moyen de la farine $7 50. Les boulangers doivent employer la meilleure farine du prix désigné et les consommateurs qui pour leur part sont requis de dénoncer à la plus proche station de police toute violation de l'ordonnance soit en poids soit en qualité.

LE GRAND JURI.—Le Grand Juri n'a pas perdu de vue les accusations de tentatives de corruption portées par le gouverneur Warmoth contre le maire Conway, contre certains courtiers et autres citoyens influens.

Le juge Abell, en s'adressant aux jurés, leur dit que le gouverneur Warmoth avait été dans l'impossibilité de quitter ses rapports avec le bureau Chambres de la Législature, mais que sans aucun doute, il pourrait devant eux à leur prochaine réunion.

COUP DE POIGNARD.—Les coups de poignard ou de pistolet sont devenus une fièvre et cette manie gagne tout le monde, même les enfants. Vendredi soir, dans une querelle survenue entre deux jeunes garçons, Peter Lee et Alfred Summers, ce dernier a reçu un coup de poignard à l'épaule. Il a été transporté chez lui et son assaillant a été arrêté.

ARRESTATIONS DE HAUTE MAIN.—Un jeune garçon de couleur qui était [illegible] chez Antonio Matino pour y commettre un vol, avait été arrêté, mais l'officier Soublet survient et il arrête Matino au coin des rues St Pierre et Claiborne où il réside. Y. Penner étant allé à la station Trémé pour obtenir une copie de l'accusation contre Matinosest rudoyé par l'officier de police qui le met à la porte. Subséquemment, le jeune de Matino, qui était venu à la station pour avoir des renseignements, est arrêté avec Ignacio Penner. L'affaire avant été examinée au juge Gastinel, Penner trouve accusé d'emprisonnement illégal et les accusations portées par lui sont mises hors de cour.

VOL.—Vendredi, à une heure du matin, un vol de montre d'or, d'argenterie et de greenbacks a été exécuté chez M. Anson Shay, No 311 rue Liberté. Le voleur est entré en dialoguant la serrure de la porte de façade ; il a pu ne faire que par quelqu'un qui connaissait bien les lieux.

AUTRE VOL.—Vendredi, à 4 heures après-midi, un nègre est entré chez Clayton, un marchand, place de la rue Washington, et a emporté une belle pendule française estimée $100 et quantité d'argent. Il s'enfuyait [illegible] un nègre mais elle ne peut donner un signalement utile pour la recherche du voleur.

FEU.—Samedi matin vers 7 heures, le feu a pris chez Mme Cassan, au No 16 de la rue de l'ancienne Romain ; mais il a été éteint assez vite pour prévenir tout [illegible] considérable.

Le jeune Abell, en s'adressant aux jurés, leur dit que le gouverneur Warmoth avait été dans l'impossibilité de quitter ses rapports avec le Bureau Chambres de la Législature, mais que sans aucun doute, il pourrait devant eux à leur prochaine réunion.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Le Dernier Arrêt de la Cour Suprême sur les Legal Tenders.

Bill de Suspension pour adoucir la Rigueur.

Corruption dans la Nomination des Cadets.

Membres du Congrès impliqués dans la Corruption.

Sypher et Pickburn, de la Louisiane, compromis.

Procès du Prince Bonaparte.

Personnes arrêtées dans les derniers Troubles à Paris.

Les Carlistes poursuivent leur Mouvement en Espagne.

Nouvelles Européennes.

Paris, 19 fév.—Le prince Pierre Napoléon a pu payer pour l'honorable volontaire de Noir, mort d'un attentat contre le Vice de M. de Fonvielle. Le pénalité, en cas de conviction, est la mort, mais on pense que le jury pourra, au moyen des circonstances atténuantes, amoindrir la punition du gouvernement général.

Question par Mr Sumner.—Entrez-vous à une certaine fête donnée par Mr Wickliffe ? Réponse : Oui.

Q. Avez-vous participé à la fête ?

R. Je n'ai ni mangé ni bu.

Q. Le gouverneur Warmoth y était-il ?

R. Je ne me le rappelle pas.

Q. Vous êtes vous plaint de cela ?

R. Je ne me le rappelle pas.

M. John O'Connor, de Bâton Rouge, prête serment et dit ; comme commissaire des travaux publics, je demandai à M. Wickliffe des warrants pour $7,000 et $10,000. Wickliffe refusa de payer en petites sommes, à moins de payer la différence entre les petits et les gros warrants, 6 à 7 pour cent, alléguant qu'il n'avait pas assez de comptes.

M. James Graham est rappelé. Son témoignage est même dans une [illegible] nature. Les livres, sous la garde de M. Graham, sont admis en preuve pour ce qui concerne les allocations d'impression, les warrants de pension et le warrant Catchman. D'autres livres sont admis pour montrer que des warrants ont été tirés contre l'allocation, et aussi les livres concernant les warrants tirés en faveur de J. B. Richardson.

A. J. Bogel, trésorier de l'Asile des Fous à Jackson, dépose après pres comme témoins précédents, excepté que la différence entre les petits et les gros warrants n'était que de 4 pour cent. Il consentit à donner 2 pour cent, sur sa réclamation d'environ $6,000. Il a pu attendre 3 jours pour avoir les petits warrants, mais les warrants en divers lots. Je vendis le [illegible] 1 lot à 75 cents et le premier environ le même prix.

Charles Lagrone, premier clerc du bureau de l'auditeur, identifie et explique les livres produits en preuve.

M. semmes demande un ajournement à jeudi pour donner à des témoins éloignés le temps d'arriver.

M. McMillen dit que les commissaires pourront consentir à l'ajournement, mais à une heure plus avancée de la séance.

En conséquence les livres et les papiers sont produits.

On entend M. Osborne, membre de la Législature du Mississippi, qui dit que la lettre de M. Osborne est pour travaux d'impression, pendant qu'il était Auditeur du Madison Mail, reçut du bureau de la [illegible] et y avait une imposition disant Wickliffe.

M. Gray, avocat de l'auditeur, se plaint de l'absence d'un bon nombre de séances [illegible] pour la défense, surtout quand les témoignages ne sont pas publics. Ils ne pourront les exclusions qu'en vertu d'une loi.

La motion d'ajournement est alors renouvelée et acceptée.

Le Sénat se forme en cour de justice.

Autre vote.—Vendredi, à 6 heures, un jeune garçon de couleur qui était [illegible] chez Antonio Matino pour y commettre un vol, avait été arrêté, mais l'officier Soublet survient et il arrête Matino au coin des rues St Pierre et Claiborne où il réside. Y. Penner étant allé à la station Trémé pour obtenir une copie de l'accusation contre Matinosest rudoyé par l'officier de police qui le met à la porte. Subséquemment, le jeune de Matino, qui était venu à la station pour avoir des renseignements, est arrêté avec Ignacio Penner. L'affaire avant été examinée au juge Gastinel, Penner trouve accusé d'emprisonnement illégal et les accusations portées par lui sont mises hors de cour.

VOL.—Vendredi, à une heure du matin, un vol de montre d'or, d'argenterie et de greenbacks a été exécuté chez M. Anson Shay, No 311 rue Liberté. Le voleur est entré en dialoguant la serrure de la porte de façade ; il a pu ne faire que par quelqu'un qui connaissait bien les lieux.

AUTRE VOL.—Vendredi, à 4 heures après-midi, un nègre est entré chez Clayton, un marchand, place de la rue Washington, et a emporté une belle pendule française estimée $100 et quantité d'argent. Il s'enfuyait [illegible] un nègre mais elle ne peut donner un signalement utile pour la recherche du voleur.

FEU.—Samedi matin vers 7 heures, le feu a pris chez Mme Cassan, au No 16 de la rue de l'ancienne Romain ; mais il a été éteint assez vite pour prévenir tout [illegible] considérable.

Le jeune Abell, en s'adressant aux jurés, leur dit que le gouverneur Warmoth avait été dans l'impossibilité de quitter ses rapports avec le Bureau Chambres de la Législature, mais que sans aucun doute, il pourrait devant eux à leur prochaine réunion.

Le Grand Jury a pu payer pour [illegible] Wickliffe, Pierre Lerioux, est arrêté, le fait remonte à six semaines et en moins de trois fois vingt-quatre heures, Londres est inondé jusqu'à la ceinture, de ses impuretés. Trois jours de plus, et l'ignominie l'aura tout entier submergé.

O Cambronne, tu qui n'avais pu lancer que le mot ... héroïque et non la chose à la face des Anglais.

Du haut du ciel, ta demeure dernière, mon général, tu dois être content !

Un correspondant de Londres annonce que le veil a été donné.

On demande instamment qu'un *Monitor* cuirassé stationne à l'embouchure compromettante, afin de la protéger.

—Qu'on pende à l'instant le rédacteur qui a commis dans le *Petit Moniteur*, cette atrocité :

Coupable indiscrétion !

—Quel est l'âge de M. de Piré ?

—Calculons ... il n'y a plus de *Piré* mis depuis Louis XIV !

Loterie Royale de la Havane. $300,000 en lots. Tirage tous les dix sept jours. Lots payés et certificats renseignements fournis. Les lots les plus élevés payés pour doublons et mandats d'or et d'argent de toutes sortes. TAYLOR & Co., banquiers, 34 Wall street, New York.

MARIÉ, le 16 février, à la Cathédrale St Louis par le Rev. P. Jourdan, M. PAUL DE VERGÈS à Mlle MATILDE CRUZAT, tous deux de cette ville.

De plus, hier à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 24 ans, dans la rue Dauphine, entre Ursulines et Barracks, Mme Sophie Vire, épouse de Mr Augustine Mauhan, native de Vire (Calvados) [illegible] des connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures. Le convoi partira de la maison de la défunte, rue Royale No 134, entre les rues Toulouse et St Louis.

De la part de son époux

DÉCÉDÉ vendredi soir à 10 heures, HENRY MEEK, âgé de 2 ans, natif de New-Orléans, de la famille et des membres de la Société des Sapeurs Pompiers, Compagnie Jeanne d'Arc, sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu ce dimanche 20 courant, à 3 heures de midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 61 rue Bienville, entre Salles.

Mr. C. H. SLOCOMB

Annonce aux électeurs qu'il est candidat à la place de commissaire des rues.

Présent au Général Robert E. Lee.

Tableau équestre des généraux Lee et Jackson.

Exposé au magasin de Wagner & Meyer, No. 106 de la rue du Canal.

Les souscripteurs ayant appris que Mr E. B. [illegible] a terminé le tableau équestre représentant le gouverneur et les hauts faits des soldats du Sud, et le signalant que ces tableaux de ce peintre exécutaient de l'ouvrage [illegible] vant à la vente destinée à [illegible] tableau équestre qui représente les généraux Lee et JACKSON, [illegible] et dont cette offert au général Robert E. Lee de la part de ses amis et de ses admirateurs.

Il est entendu que le montant de la souscription restera entre les mains d'un [illegible] jusque à l'époque de la présentation du tableau, après quoi aura le privilège de [illegible] au gouverneur Hayes de New York, afin que ce dernier puisse achever la planche qui [illegible] Mr Bonnemaire de donner une copie à chacun des souscripteurs.

Ils recommandent ordinairement au public Mr Julio et son entreprise.

G. Bonnemaire, Harry L. Hart, J. P. Hood, Mlle Joanna Shute, Hunton Bingg, Wm. Pike, B. Watson, Jas. Robertson, Taylor, Imbert, H. Mauty, William S. Mer...

AU PUBLIC.

Je suis très reconnaissant de la recommandation des messieurs ci-dessus, et je suis [illegible] qui peut mieux satisfaire [illegible] Je prends la liberté d'annoncer au public quelques lettres de souscription sont ouvertes chez Hall, rue du New York, Travers, [illegible] Julio.

Le prix du tableau grandeur [illegible] 25 cents pour les personnes [illegible] tout droit à une souscription [illegible] Les souscripteurs qui ne peuvent pas se rendre à l'Exposition de l'Artiste, [illegible] Les souscriptions [illegible] Les souscript